

Séance ordinaire du 27 novembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-sept novembre deux mille vingt-trois à quinze heures trente-deux, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

---

**CE-2023-10-46**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 novembre 2023.

---

**CE-2023-10-47**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 novembre 2023.

---

**CE-2023-10-48**

#### **Modification de la résolution CV-2023-06-55 « Renouvellement du mandat**

**des membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et désignation d'un président et d'une vice-présidente »**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2023-06-55 « Renouvellement du mandat des membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et désignation d'un président et d'une vice-présidente » par l'ajout du paragraphe suivant à l'alinéa :

- « le membre du conseil de la Ville Serge Bonin, à titre de membre de ce comité. ».

**CE-2023-10-49**

**Adoption du *Plan quinquennal des effectifs 2024-2028* et abrogation de la résolution CE-2023-10-43 « *Plan quinquennal des effectifs 2024-2028* »**

[Document d'aide à la décision GCH-2023-117-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le *Plan quinquennal des effectifs 2024 à 2028*, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-117-R-1, de même que d'autoriser la Direction générale à ajouter aux budgets de fonctionnement les coûts afférents à ce plan et à ajuster ce plan afin de répondre aux besoins évolutifs de l'administration municipale pour la période 2024-2028, et ce, dans le respect du nombre total d'effectifs et de l'enveloppe de la masse salariale accordée pour cette période.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2023-10-43 « *Plan quinquennal des effectifs 2024-2028* ».

**CE-2023-10-50**

**Contrat relatif à la fourniture et la livraison de chaux calcique hydratée en vrac pour l'incinérateur et le service du traitement des eaux pour les années 2024 à 2026 à intervenir avec Graymont (Qc) inc. et désignation d'une représentante et de représentants**

[Document d'aide à la décision APP-2023-232](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat relatif à la fourniture et la livraison de chaux calcique hydratée en vrac pour l'incinérateur et le service du traitement des eaux pour les années 2024 à 2026 à intervenir avec Graymont (Qc) inc. (avis d'intention 2023-50-129), pour une dépense estimée à 830 550 \$, avant TPS et TVQ, et l'indexation prévue au contrat, pour la durée initiale de trois ans, conformément à sa soumission et aux termes du contrat, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2023-232.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner la Directrice générale adjointe – services administratifs, le Directeur général adjoint – développement durable, le Directeur général adjoint – services de proximité, le Directeur de l'approvisionnement et le Directeur de l'entretien des infrastructures à titre de représentante et de représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer le contrat à intervenir avec l'adjudicataire et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

**CE-2023-10-51**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 15 h 57.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---